

CHAMBRE DE COMMERCE
FRANCO-ARABE

Newsletter

Franco-Arabe

LETTER MENSUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE - N° 130/2018 - JUILLET-AOÛT

Jérôme Bonnafont à la CCFA

M. Reina : « nous sommes un maillon pour le développement économique des entreprises françaises »

M. Bonnafont : « la CCFA est un lieu de rencontre, de contact, et de promotion des affaires entre la France et le monde arabe»



SOMMAIRE

- **Jérôme Bonnafont à la CCFA** p 1-3
- **Dubaï Expo 2020** p 4-7
- **France** p 8-10
- **Energie** p 11-12
- **Monde Arabe**
- Atelier de travail sur l'Egypte** p 13-14
- Forum sur l'Irak à la CCFA** p 15-21
- Délégation libyenne à la CCFA** p 22

Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccfranco-arabe.org

Passion et Raison sont les deux ferments de la relation entre la France et les pays arabes. Fruits d'une longue histoire partagée, qui remonte à plusieurs siècles, elles ont forgé les liens denses et forts qui unissent ces deux mondes et animent cette démarche volontaire des dirigeants de ces pays pour aller de l'avant pour bâtir un destin commun.

La France et le monde arabe s'interpénètrent et s'influencent mutuellement. Près de six millions de personnes vivant en France ont un lien identitaire avec cette région et 1,2 million de Français y vivent, dont la plupart sont des binationaux. Sur le plan culturel un francophone sur six vit dans cette région et sur le plan économique, les pays arabes représentent près de 15 % des échanges de biens de la France (hors échanges avec l'Union européenne) avec le monde. Par ailleurs un tiers des opérations extérieures actuelles de l'hexagone se déroulent dans cette région et l'investissement diplomatique de la France y est importante.

À l'occasion de sa 47 ème assemblée générale, la Chambre de commerce franco-arabe, a invité le mercredi 27 juin dernier à la Maison des Polytechniciens à Paris, le Directeur de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jérôme Bonnafont, pour donner un éclairage sur la politique de la France avec les pays arabes et brosser ses ambitions politiques, économiques et culturelles dans cette région

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE



M.Bonnafont :
« Il y a trop longtemps que je connais la CCFA, et je suis heureux de voir qu'elle continue à être un lieu de rencontre, un lieu de contact et de promotion des affaires entre la France et le monde arabe ».



« Il nous fait l'amitié et l'honneur d'être présent avec nous ce soir malgré son temps excessivement chargé ». C'est par ces paroles chaleureuses, que le Président de la Chambre de commerce franco-arabe, Vincent Reina, a accueilli son invité, le Directeur de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. « Jérôme Bonnafont a un parcours extraordinaire. Il a occupé des fonctions importantes dans différents gouvernements avant de prendre les rênes de son poste actuel a ainsi indiqué le Président de la CCFA, soulignant au passage les relations transparentes qu'il entretenait avec son invité.

M. Vincent Reina a par ailleurs rappelé la position de la France dans le monde, « acteur important sur la scène internationale et tout particulièrement dans le monde arabe ». Il a noté que la France était de retour, que la diplomatie française était bien en marche, et que dans cette dynamique, la CCFA, à sa place, était parmi les « héros du quotidien » et pousse dans le même sens pour le développement économique des entreprises françaises. Il a rappelé la vocation première de l'institution qu'il préside, celle d'œuvrer en permanence pour le développement des relations économiques entre la France et les 22 pays arabes. Pour conclure il a indiqué que dans ce monde qui bouge, dans cette période où la France porte une voix forte, nous avions besoin de comprendre « comment nous pouvons accompagner cette impulsion qu'il faut donner aux entreprises pour le bien commun de tout le monde ».

Prenant la parole, M. Bonnafont a remercié le Président de la CCFA pour son invitation ainsi que tous les participants à cette rencontre. Il a rappelé l'étroite collaboration de toute son équipe avec celle de la Chambre. « Nous travaillons vous et moi, avec nos équipes respectives, main dans la main, depuis votre accession à ce poste

parce que nous partageons un même but, celui de voir les échanges entre la France et le monde arabe se densifier, s'intensifier et se développer », a-t-il dit. Et d'ajouter: « Il y a trop longtemps que je connais la CCFA, et je suis heureux de voir qu'elle continue à être un lieu de rencontre, un lieu de contact et de promotion des affaires entre la France et le monde arabe ».

Abordant la politique de la France avec les pays arabes, M. Bonnafont a rappelé que l'Afrique du Nord, le Levant et le Moyen-Orient (ANMO) constituent une priorité de la politique étrangère de la France. Une priorité qui a été rappelée à maintes reprises par le président de la République et le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a-t-il souligné et d'ajouter: « Les enjeux sécuritaires liés à la menace terroriste et aux flux de réfugiés s'imposent à nous, comme ils s'imposent à l'Europe entière. La montée des tensions et la persistance des crises dans la zone ANMO nous conduisent à poursuivre et renforcer nos partenariats stratégiques avec les Etats du Maghreb, le Liban et les pays du Golfe, et à participer activement à la résolution des crises, notamment en Syrie, en Libye et au Proche-Orient. Et il nous faut défendre nos intérêts économiques et nos positions culturelles dans des pays en pleine transformation.»

Poursuivant sa démonstration, M. Bonnafont a affirmé que la lutte contre le terrorisme djihadiste comme la question migratoire sont « une priorité de notre action diplomatique dans la

M. Reina :
La CCFA, à sa place, est parmi les « héros du quotidien » et pousse dans le même sens pour le développement économique des entreprises françaises.

Visitez le site de la Chambre de commerce franco-arabe
www.ccfranco-arabe.org



M.Bonnafont :
La coopération financière avec les fonds souverains et les fonds arabes de développement est prioritaire. La France poursuit une politique d'attractivité ambitieuse vis-à-vis de ces fonds.



région ANMO. Ces défis ne pourront être relevés sans le règlement en profondeur des conflits et des crises qui continuent de toucher cette région du monde (Syrie, Irak, Yémen, Libye, conflit israélo-palestinien....). La France est totalement mobilisée pour une résolution politique de l'ensemble de ces conflits » a-t-il notamment dit.

Par ailleurs, M. Bonnafont a indiqué que la construction et le renforcement des partenariats stratégiques étaient des piliers de l'action de la France au Maghreb et au sein des pays du Golfe.

En Afrique du nord, a-t-il dit, « il s'agit pour la France de conforter la qualité de nos relations bilatérales avec les trois Etats du Maghreb et en Egypte, en orientant notre coopération vers des secteurs prioritaire (éducation, santé, énergies vertes, infrastructures, agroalimentaire) qui bénéficieront aux populations les plus fragiles et contribueront à la stabilité des pays.»

Avec les pays du Golfe « les partenariats stratégiques de premier plan que nous avons développés, notamment sur la base d'accords de défense ambitieux doivent être renforcés », a-t-il affirmé.

Par ailleurs, M. Bonnafont a souligné que l'offre française doit être en permanence adaptée pour faire face à la concurrence d'autres grands acteurs internationaux et pour être en mesure d'accompagner les mutations économiques et sociales à

l'œuvre dans ses Etats. « La politique de la France dans cette région s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale, lisible et évolutive, qui permettra de coordonner et structurer les efforts des acteurs français en vue de participer activement aux programmes structurants d'avenir développés par les pays du Golfe », a-t-il dit

Et de poursuivre : « la défense et la promotion de nos intérêts économiques dans la région représente un enjeu cardinal pour l'action de la France. Notre diplomatie économique poursuit son élan afin d'accompagner les grands changements économiques dans cette zone notamment : dans les pays du Golfe qui se sont lancés dans des réformes économiques majeures (visions 2030), au Maghreb avec un potentiel économique important et au sein des pays en crise comme la Syrie, l'Irak, la Libye et le Yémen avec le futur engagement d'une politique internationale de reconstruction.»

Enfin, il a indiqué que la coopération financière avec les fonds souverains et les fonds arabes de développement était prioritaire et que la France poursuit une politique d'attractivité ambitieuse vis-à-vis de ces fonds.

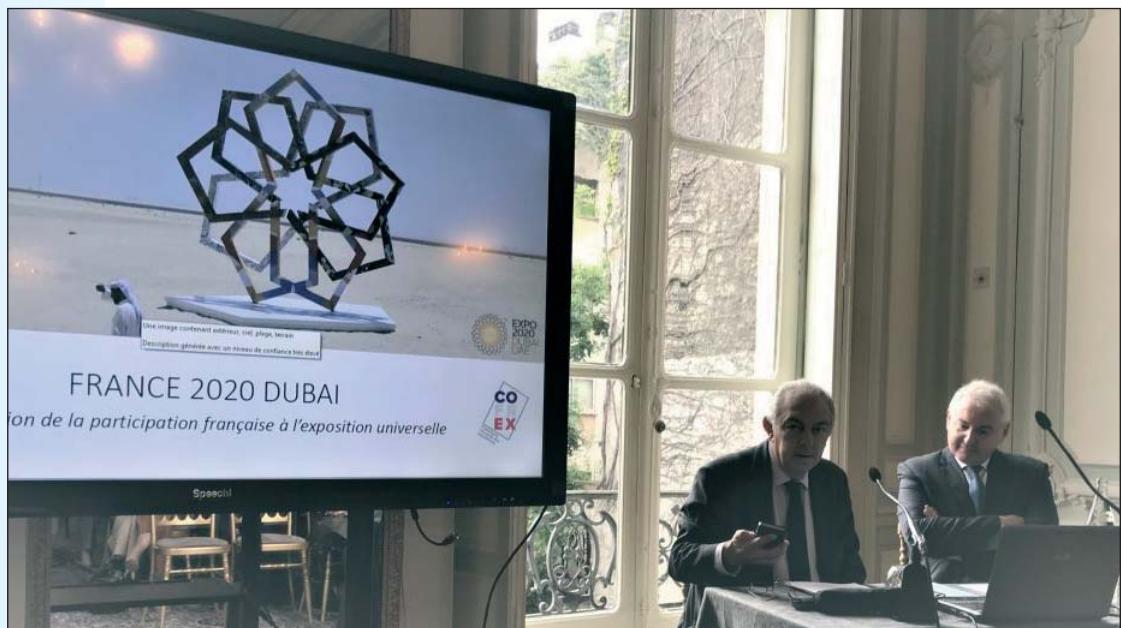
Après cet exposé, dense et riche, M. Reina a vivement remercié M. Bonnafont et convié tous ses invités à un cocktail préparé en leur honneur.

Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccfranco-arabe.org

Petit déjeuner débat à la CCFA

Dubai Expo 2020 : «Connecter les esprits, Construire le futur»

Le Pavillon France, organisé autour des territoires connectés de demain



Dubaï, tremplin du futur et incarnation des rêves les plus audacieux... Dubaï terre des projets pharaoniques et des réalisations titaniques de la péninsule arabique... Dubaï et ses projets insolites comme Mars Science City, Mall of the World, Hyperloop Abu Dhabi-Dubaï, le Musée du Futur... et tant d'autres, assoit définitivement sa réputation de temple de l'innovation, et de l'originalité singulière...

L'émirat, qui a gagné sa réputation de destination touristique unique en son genre pour ses hôtels luxueux, ses édifices majestueux, ses complexes de loisirs merveilleux, ses musées, ses îles artificielles, ses Malls et ses innombrables myriades mirifiques, attire tous les ans plus de 15 millions de visiteurs et vise à dépasser les 20 millions de touristes en 2020. Mais Dubaï des mille et une nuits n'en demeure pas moins un centre financier majeur dans cette zone stratégique en pleine croissance, la cité confirme tous les jours sa place de hub régional incontesté du commerce ouvrant les portes à un vaste marché à fort potentiel, et s'impose comme une plate forme dynamique pour les échanges entre les trois continents ; l'Asie, l'Afrique et l'Europe.

La ville citée qui célébrera en 2020 le 50 ème anniversaire de la fondation du pays et la création de Dubaï South, une nouvelle zone économique en développement, accueillera aussi entre le 20 octobre de la même année et le 10 avril 2021 la nouvelle édition de l'exposition universelle organisée sous le thème « Connecter les esprits, Construire le futur » développée autour de trois sous-thème : Opportunité, Mobilité, et Durabilité.

La France qui entretient des relations stratégiques, fortes et denses, avec les Emirats arabes unis sera présente à ce rendez-vous planétaire unique, qui attend plus de 25 millions de visiteurs, offrant aux entreprises françaises l'opportunité de présenter leur vision sur les territoires connectés de demain. Une vision française imaginée et conçue autour d'un nouveau modèle économique et un nouveau mode de vie qui s'inscrit dans un concept urbain innovateur à l'échelle humaine. Une vision française qui replace le citoyen au centre d'un nouveau schéma urbain développant de nouveaux services mieux adaptés et centrés sur la mobilité, l'énergie renouvelable, l'économie circulaire et des espaces publics et privés repensés en fonction des différentes populations.

Pour gérer la présence française à cette exposition les autorités ont confié, à l'été 2017, à la compagnie française des expositions – COFREX, la responsabilité d'organiser le Pavillon France. La société, chargée de réaliser la construction du pavillon et des événements qui lui sont associés avec les différents partenaires intéressés, s'active pour réussir

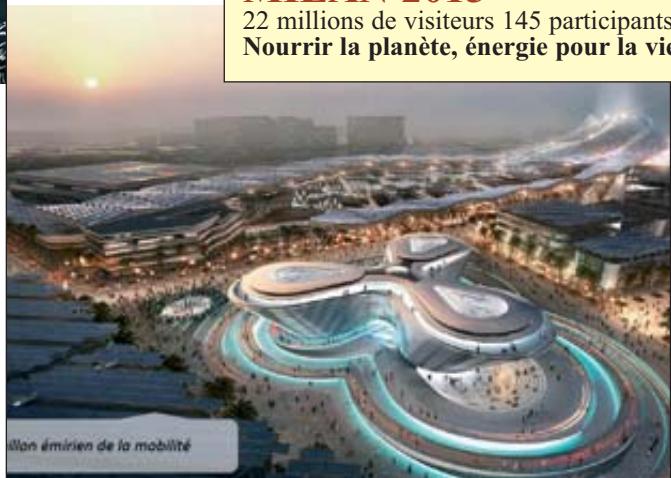
Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccfra.org

un projet gagnant-gagnant pour l'ensemble des acteurs.

Dans le cadre de son cycle petits-déjeuners débats, la Chambre de commerce franco-arabe a invité le lundi 11 juin à la Maison des polytechniciens à Paris, M. Erik Linquier, Commissaire Général pour la France à l'exposition universelle 2020, pour présenter le Pavillon France et exposer aux entreprises françaises adhérentes et amies de la Chambre les enjeux de la présence française à ce grand rendez-vous.



Ouvrant les travaux de cette rencontre le président de la CCFA, Vincent Reina, a remercié tous les participants présents à cette matinée de travail et tout particulièrement M. Linquier « qui va nous permettre d'appréhender l'exposition universelle 2020 à Dubaï », a-t-il notamment dit.



Il a brossé succinctement le parcours exceptionnel du Commissaire général pour la France à l'Exposition universelle 2020, notant qu'il a débuté sa carrière à la cours des comptes en tant qu'auditeur référendaire avant de rejoindre le ministère des Finances où il fut Conseiller économique, délégué permanent adjoint auprès de l'OMC, avant de gravir successivement les postes de chef du bureau de la politique commerciale multilatérale et Secrétaire général à la Direction générale du Trésor. Enfin, M. Reina a souligné que M. Linquier, a occupé les postes de directeur d'ENEDIS, directeur exécutif d'Accenture, membre du conseil Directeur exécutif de Monnaie de Paris, avant de devenir commissaire général pour la France pour l'exposition universelle 2020 de Dubaï et président de la société COFREX chargée par les autorités françaises de préparer et mettre en oeuvre les participations françaises aux différentes expositions universelles et internationales et particulièrement celle de Dubaï en 2020.

Le président de la CCFA a par ailleurs rappelé que cette exposition « qui est dans la lignée de celles qui ont été à Séville,

LES DERNIÈRES GRANDES EXPOSITIONS

SEVILLE 1992

41 millions de visiteurs 108 participants
L'ère des découvertes

HANOVRE 2000

18 millions de visiteurs 155 participants
Homme-Nature-Technologie

SHANGHAÏ 2010

64 millions de visiteurs 246 participants
Meilleure ville, meilleure vie

MILAN 2015

22 millions de visiteurs 145 participants
Nourrir la planète, énergie pour la vie

Hanovre, Changaï et Milan » se tenait pour la première fois de son histoire dans un pays du Moyen-Orient ». Il a indiqué que cet événement important et unique était une plateforme mondiale pour défendre les valeurs de la France dans cette région du monde et pour présenter la vision française sur les territoires connectés de demain. « Cette exposition est une opportunité pour les entreprises françaises pour promouvoir leurs expertises et montrer leur savoir faire dans ce domaine », a-t-il conclu avant de passer la parole à M. Linquier.

Prenant la parole, M. Linquier a remercié le président de la Chambre pour son invitation et de l'opportunité qu'il lui offre pour exposer les enjeux de cet événement planétaire devant les entreprises françaises. « C'est un projet important qui se déroule sur une zone de compétence de la CCFA », a-t-il noté, avant de relever que l'exposition universelle était un concept qui remonte au XIXème siècle dont la pertinence demeure « puisque qu'elle évolue et s'adapte à l'économie d'un pays émergent comme celle des Emirats arabes unis ». Il a indiqué que l'Exposition universelle était « un mélange de recherche, d'innovation, et de

Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccfranco-arabe.org

capacité à montrer des choses en rupture avec ce qui existe en associant notamment les milieux universitaires, scientifiques, et surtout les milieux économiques, et que l'idée centrale de l'exposition « est de mettre l'innova-

demain autour d'un ensemble de services urbains centré sur le citoyen consommateur et usager. Il a souligné la chance d'avoir en France des acteurs de services de l'aménagement urbain parmi les meilleurs au monde, qui



tion au service du développement économique». Il a souligné la spécificité de l'exposition universelle de Dubaï qui se caractérise à la fois par son lieu et son public. Son lieu tout d'abord, « parce que l'on est au cœur de la zone de développement économique locale ». Son public ensuite, parce que l'idée des organisateurs « est de façonner le thème de l'exposition afin de le mettre en résonance avec la zone d'influence des Emirats arabes unis ». Il a estimé que la grande majorité du public qui sera présent à cette exposition viendrait de l'Asie proche, des pays du Proche et Moyen-Orient avec une présence assez dense des pays africains.

Abordant les enjeux essentiels de la participation de la France à cet évènement planétaire, M. Linquier a relevé que l'exposition universelle de Dubaï était importante pour deux raisons. La première viendrait du fait que la « France considère les Emirats arabes unis comme une zone d'influence stratégique sur tous les plans : militaire, économique, diplomatique et culturelle ». Alors que la deuxième raison serait portée par la « thématique même de l'exposition » qui permet de mettre en relief les atouts de la France en la matière ».

Relevant que l'on était à un tournant de l'aménagement urbain dans les pays émergents avec une mise en cause du concept des villes « du tout technologique », M. Linquier a souligné la nécessité de repenser l'attractivité des villes de

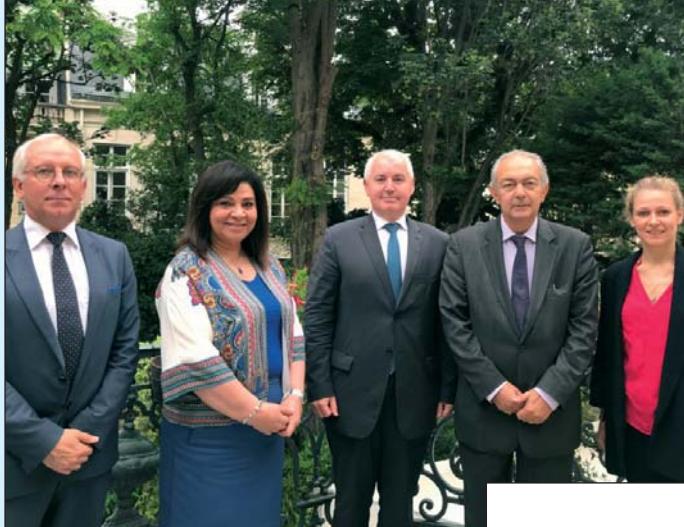
peuvent développer à partir d'un marché national français un modèle urbain tourné vers l'usager qui montre leur capacité et leur expertise en la matière. « C'est le message que l'on va porter durant cette exposition », a-t-il dit. Un message simple, pertinent et perceptible par le plus grand public. Toutefois il a estimé que cet exercice n'est pas facile du fait de la provenance géographique diversifiée du public ou de son appartenance à la sphère du monde des professionnels ou celle des visiteurs privés.

Abordant le site de l'exposition, dont la vocation est d'être réutilisé pour une grande partie de ses constructions, M. Linquier a indiqué qu'il s'étendra sur 500 hectares sur la route reliant les deux émirats de Dubaï et d'Abou Dhabi dans une zone se trouvant entre le port de Jabel Ali et l'aéroport international Al Maktoum. Le site sera composé de trois ailes abritant chacune un sous thème de l'exposition pour le développer au mieux. Il a indiqué que le thème de l'opportunité sera tourné vers la capacité des nouveaux modèles urbains innovants et pertinents à influer sur le modèle économique, que la durabilité développera des sujets d'économie circulaires et des énergies

Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccfranco-arabe.org

renouvelables enfin quant à la mobilité, elle traiterait du transport en général et plus largement des réseaux et de la connexion.

Pour finir M. Linquier a souligné l'importance de s'engager pour la marque France à travers ce pavillon. « Vous incarnez la vitrine France : son génie et ses talents », a-t-il notamment dit



Abordant plus particulièrement le Pavillon France, qui s'étendra sur 4700 m² et bénéficiera d'un budget global estimé entre 30 à 35 millions d'euros dont une partie financée par les entreprises qui viendraient exprimer dans le cadre de ce pavillon ce qu'elles savent faire de mieux, M. Linquier a indiqué que cet espace, qui sera bien sûr ouvert au grand public, consacrera une partie de ses installations aux professionnels qui y trouveront « des endroits dédiés à l'organisation de séminaires, d'événements professionnels, de conférences, de créer un incubateur ou de mettre ensemble des chercheurs et des universitaires travaillant sur le même sujet », a-t-il dit. Par ailleurs il a indiqué que le Pavillon France qui focalisera davantage sa présentation sur la mobilité, traitera de l'ensemble des thèmes de l'exposition avec pour fil conducteur la lumière « qui est un fil rouge pertinent qui nous permet de traiter de la vitesse, de la connexion, de l'énergie et de traiter la plupart des thématiques qui font l'objet de cette exposition ».

Quand au calendrier du projet, M. Linquier a indiqué que le dossier de soumission débutera cette année avec pour objectif de mettre en chantier la construction du Pavillon au dernier trimestre 2019. Quant à l'aménagement intérieur du pavillon, elle commencera en Juillet 2020, et l'installation scénographie en septembre 2020. L'ouverture du pavillon France aura lieu le 20 octobre 2020 et sa déconstruction en octobre 2021

Les acteurs de services de l'aménagement urbain en France sont parmi les meilleurs au monde, ils peuvent développer à partir d'un marché national un modèle urbain tourné vers l'usager qui montre leur capacité et leur expertise en la matière

avant de citer un extrait du discours du Président français Emmanuel Macron au Forum économique franco-émirien de Dubaï en novembre 2017 qui affirme que « l'exposition universelle sera une occasion formidable d'ouvrir de nouvelles perspectives, de lancer de nouveaux projets. [...] je pense que 2020 nous donnera l'occasion de défendre nos valeurs dans cette région, et de montrer par exemple, la façon dont les nouvelles villes intelligentes peuvent contribuer. Il s'agit d'un projet d'ouverture, de nouvelle mobilité, de nouvelles énergies renouvelables ; nous voulons y participer, et toutes les grandes entreprises françaises veulent être là, veulent participer à cette ambition, cette ambition d'aujourd'hui et celle du rêve de 2020 ».

Après cet exposé fort intéressant une séance de questions réponses a permis aux participants d'engager un débat avec M. Linquier et le Président de la CCFA. Un débat riche et dense de l'avou même des participants.

Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccfranco-arabe.org

Attractivité de la France

1019 projets d'implantation et d'extension en 2017



L'attractivité de la France s'est fortement redressée l'année dernière, selon l'enquête annuelle du cabinet de conseil EY. En 2017, les investisseurs étrangers ont annoncé 1019 projets d'implantation et d'extension en France, soit 31% de plus que l'année précédente. La France revient ainsi en force sur le podium européen, juste derrière le Royaume-Uni (1205 projets) et l'Allemagne (1124 projets). Si on se concentre sur les projets d'investissement exclusivement américains, la France dépasse même l'Allemagne.

L'accélération de 2017 s'explique par la croissance européenne et plus spécifiquement par le discours d'ouverture et l'accélération des réformes dans l'Hexagone. Par ailleurs la France enregistre une progression dans pour les centres de décision, un enjeu déterminant pour l'influence d'un pays. En 2017, les entreprises étrangères ont annoncé 59 projets d'implantation de centres de décision sur le territoire hexagonal, contre 16 en 2016. Point important, l'industrie confirme sa bonne santé et s'affirme même comme l'un des principaux

moteurs du regain d'attractivité. Le secteur a ainsi attiré un tiers des projets d'investissement en 2017, grâce à ses atouts spécifiques: «présence de filières et de grands donneurs d'ordre, savoir-faire, infrastructures de transport», selon EY. Toutefois, les investisseurs restent prudents: sur les 323 projets annoncés, 86% sont des extensions de site.

Les créations d'usine restent ainsi très minoritaires. Même si les investisseurs étrangers ont apprécié le nouveau code du travail et les réformes fiscales, ils en attendent davantage. 43 % des dirigeants interrogés jugent ainsi que la France devrait encore améliorer sa compétitivité fiscale (55 % en 2017) et 38 % demandent une poursuite de l'action de réduction du coût du travail (+ 7 points en un an) qui reste d'une manière général parmi les handicaps historiques de la France. En 2017, chaque investissement en France aura contribué à créer environ 25 emplois, près de deux fois moins qu'au Royaume-Uni.

L'attractivité de la France en cinq chiffres

- **1019 projets d'investissement** : Les entreprises à capitaux étrangers ont annoncé en 2017 plus de 1000 projets d'investissement (extension ou création) dans l'Hexagone. C'est nettement plus qu'en 2016 (+ 31%)
- **323 projets industriels** : l'industrie est un puissant moteur du retour des investisseurs avec 323 projets d'usines (+52 % par rapport à 2016). 86% sont des projets d'extension. Seule une petite minorité d'investisseurs se sent prête à franchir l'étape d'une création d'usine.
- **25 emplois par projet** : C'est le nombre moyen d'emplois créés ou sauvagardés par projet d'investissement étranger en 2017, contre une moyenne européenne deux fois supérieure. Les investisseurs étrangers appellent de leurs vœux une nouvelle baisse du coût du travail.
- **37% jugent Paris comme la métropole européenne la plus attractive** : Paris arrive en tête de classement devant Londres (34%), qui souffre bien sûr des incertitudes autour du Brexit, et Berlin (24%).
- **55% sont optimistes pour la France à 3 ans** : C'est la part des dirigeants interrogés qui voient l'attractivité française progresser à trois ans, soit le double qu'en 2017 où seuls 27% voyaient l'avenir tricolore en rose. C'est un score très supérieur à celui de l'Allemagne (45%) et du Royaume-Uni (30%).

Croissance : 3,8% dans le monde en 2018, et 1,9% en France



Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Produit Intérieur Brut (PIB) mondial devrait subir une légère inflexion cette année et atteindre 3,8 % et poursuivre sa progression l'année prochaine pour s'élever à 3,9 % en 2019.

Ces nouvelles prévisions prennent pour hypothèse une stabilité des prix du pétrole à 70 dollars le baril et un taux de change de l'euro stable à 1,21 dollar. Pour la France, l'Organisation qui salue la baisse de la fiscalité et les réformes du marché du travail, propices aux créations d'emplois et à la hausse de la consommation annonce une croissance de 1,9 % cette année, comme l'an prochain. Par ailleurs, les économistes de l'OCDE prévoient un redressement « timide » de l'investissement dans le monde

négatif concernant la rémunération des dépôts bancaires.

Quant aux recommandations, les experts de l'OCDE estiment qu'il « est primordial de rehausser la productivité, de faire baisser les niveaux d'endettement [...] pour renforcer » les économies et recommandent aux Etats de se constituer aussi des réserves de sécurité en cas de chocs majeurs sur leur économie. Par ailleurs, outre les risques de tensions commerciales, l'OCDE craint une remontée plus rapide des taux des banques centrales en cas de dérapage inflationniste, ce qui pourrait occasionner de fortes turbulences sur les marchés financiers. D'autant plus que les cours du pétrole sont à la hausse. Les prix de l'or noir ont « augmenté de près de 50 % au cours de l'année écoulée ».

► FOCUS

8 FRANÇAIS SUR 10 VEULENT UNE RÉDUCTION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

Selon un sondage réalisé par Elabe pour Les Echos, Radio Classique et l'Institut Montaigne, 79% des Français considèrent qu'il est « urgent » de réduire la dette publique, et 84% jugent que cela passe « avant tout » par la réduction de la dépense publique. Toutefois, il n'existe aucun consensus sur les secteurs où cette dépense devrait être réduite. Les Français estiment même que la dépense publique est encore trop faible dans le secteur de la santé (66 %), de l'emploi (61 %), et de l'éducation (58 %).

En revanche si les avis sont partagés pour la défense (49 %) ou la protection sociale (45 %). Sur les seules prestations sociales, 29 % des Français jugent qu'il faut les réduire, quand 55 % veulent les garder au niveau actuel ».

Selon le dernier baromètre Euler Hermes, les entreprises françaises sont décidées à développer leurs parts de marché à l'international cette année. 84% des entreprises interrogées veulent augmenter leur chiffre d'affaires à l'export, contre 79% en 2016. Les Etats-Unis et la Chine sont les deux premières destinations vers lesquelles les entreprises françaises souhaitent accroître leurs exportations.

Les prévisions d'Euler Hermes viennent corroborer la note de conjoncture de l'Insee qui indique qu'à la fin du premier semestre 2018, l'acquis annuel "de contribution au PIB du commerce extérieur français serait légèrement positif (+0,2 point). Une bonne nouvelle pour l'économie française habituée à connaître un commerce extérieur pesant sur la croissance depuis plusieurs années.

Avant d'aller conquérir de nouveaux marchés, les entreprises françaises veulent surtout renforcer leurs positions sur les marchés qu'elles connaissent. En effet, seuls 39% des répondants affirment vouloir conquérir des nouveaux marchés en 2018, contre 50% en 2016. Par ailleurs, le baromètre indique que 72% des entreprises interrogées privilégient l'export à l'implantation locale. Elles étaient 64% en 2016. Enfin pour financer leurs exportations, les entreprises françaises sont prêtes à puiser dans leur trésorerie, et à étendre leurs délais de paiement. Parmi les risques signalés par les entreprises qui travaillent à l'export le baromètre note l'impayé qui demeure la crainte principale (58%), viennent ensuite le risque de change (55%) et le risque lié au transport (42%). Les aléas liés à la situation politique arrivent en quatrième position.

Les PME décidées à accroître leurs parts de marché à l'international

« Mondialomètre » : un outil d'autodiagnostic avant de se lancer dans l'export



► FOCUS

MERKEL SALUE LES EFFORTS DE MACRON

Angela Merkel a fait l'éloge d'Emmanuel Macron, saluant ses efforts pour insuffler un nouvel élan au projet européen en dépit des divergences entre la France et l'Allemagne sur les questions commerciales. Berlin défend l'idée d'un accord qui abaisserait les droits de douane sur une large gamme de produits, mais la France insiste pour que l'Union européenne soit exemptée de façon permanente et inconditionnelle des tarifs douaniers que mettent en place les États-Unis sur l'acier et l'aluminium. «Depuis sa prise de fonctions, Macron a donné à l'Europe une dynamique considérable, avec plein d'élan et d'espoir», a-t-elle déclaré. Malgré les mots chaleureux de la chancelière, Emmanuel Macron a reçu un soutien très tiède en Allemagne concernant ses propositions de réforme de la zone euro.

Pour aider les entreprises à évaluer leur maturité à l'export, Bpifrance a lancé un nouvel outil d'autodiagnostic en ligne: le Mondialomètre. En moins de 15 minutes, «la plateforme analyse l'ensemble des aspects que l'entreprise doit prendre en compte pour être prête à transformer l'essai: le marché, la culture, les aspects réglementaires et les ressources internes à l'entreprise» Il faut que l'entreprise soit lucide avant de se lancer sur des marchés qu'elle ne connaît pas toujours»,

selon la directrice exécutive fonds propres PME et accompagnement de la banque publique. En d'autres termes, il faut se préparer en amont. L'outil peut ainsi servir à prévenir une entreprise qui n'exporte pas en Europe que s'attaquer directement au marché chinois n'est pas une bonne idée. Qu'il faut avoir les reins suffisamment solides avant de s'attaquer à des marchés émergents. Ou encore que la réglementation dans certains pays doit être scrupuleusement étudiée.

Luxe, pétrole et aviation les champions de la Bourse parisienne au premier semestre 2018



Au premier semestre de cette année, le secteur du luxe était parmi les grands gagnants sur la place boursière parisienne. La valeur de l'action du numéro un mondial du secteur LVMH grimpe de 16,22% durant cette période et prend plus de 30% au cours des douze derniers mois. Le groupe vaut désormais près de 145 milliards d'euros en Bourse, soit à lui seul environ 10 % de la capitalisation de l'indice. La valeur d'Hermès International, à plus de 520 euros prend plus de 17% au cours de cette période, et Kering, le champion du CAC 40 sur les six derniers mois s'envole de plus de 33 % profitant de la folie des nouvelles générations dans les pays émergents pour les produits haut de gamme et le «made in France». D'autres secteurs suivent ce mouvement haussier, c'est en particulier le cas du constructeur d'avions Airbus (+ 21% en six mois), Dassault Aviation (+28.70%), Safran (+ 19,7%), et d'autres industries comme Thales (+23%), Alstom (+14%) ou Peugeot (+23.21%).

Par ailleurs le secteur pétrolier montre lui aussi qu'il est en grande forme c'est le cas du major pétrolier Total qui a pris plus de 19 % du fait de la hausse des cours du brut et de sa diversification dans les énergies vertes.

Quant au secteur bancaire, toujours étranglé par la faiblesse persistante des taux en zone euro, a en revanche une fois encore déçu. Crédit agricole lâche plus de 16 % en six mois, Société générale 15,5 % et BNP Paribas environ 14 %. Et pour bon nombre de spécialistes, le secteur risque de devoir attendre avant de voir le bout du tunnel. Récemment, Mario Draghi, le président de la Banque centrale européenne, a reporté à 2019 une possible hausse des taux.

Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccfranco-arabe.org

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE

► PETROLE & ENERGIE

Abou Dhabi : l'une des plus grandes usines de raffinage et de pétrochimie au monde



La compagnie pétrolière publique d'Abou Dhabi a annoncé son intention d'investir 38 milliards d'euros (45 millions de dollars) pour créer l'une des plus grandes usines intégrées de raffinage et de pétrochimie au monde. L'investissement, qui doit être réalisé en partenariat avec des firmes étrangères, vise à augmenter de 65 % la capacité de raffinage d'Abou Dhabi pour atteindre 1,5 million de barils par jour d'ici à 2025. Le plan permettra de transformer l'usine de raffinage et de pétrochimie de Ruwais en un complexe intégré de classe mondiale et sa production pétrochimique devrait tripler, passant de 4,5 millions de tonnes par an à 14,5 millions de tonnes par an. Les autorités d'Abou Dhabi ont annoncé en novembre dernier leur intention d'investir 109 milliards de dollars (91 milliards d'euros) dans le secteur de l'énergie au cours des cinq prochaines années. Les Emirats arabes unis, quatrième producteur de l'OPEP, visent à faire passer la capacité de production de pétrole brut de 3,2 millions de barils par jour actuellement à 3,5 millions de barils par jour à la fin de l'année. Au cours des derniers mois, l'Adnoc a accordé des droits de concession sur

des gisements offshore à plusieurs compagnies pétrolières internationales afin d'augmenter sa capacité de production à long terme. Elle a également renouvelé et étendu les concessions des champs pétrolifères onshore aux grandes compagnies pétrolières comme Exxonmobile et Total. Le mois dernier, l'Adnoc a pour la première fois lancé un appel d'offres pour des contrats d'exploration sur six blocs majeurs avec des réserves inexploitées de pétrole et de gaz. Ces blocs couvrent une superficie de 30 000 kilomètres carrés, et les relevés techniques ont montré qu'ils recelaient des milliards de barils, précise l'Adnoc. La date butoir pour la soumission des enchères est fixée à octobre et les premières enchères auront lieu cette année. L'Adnoc est une des plus importantes compagnies pétrolières aux Emirats ainsi que l'une des plus avancées en matière d'analyse sismique et d'optimisation des taux de récupération de ses gisements tant dans l'onshore que dans l'offshore. Elle est notamment propriétaire des raffineries de Ruwais et d'Umm an-Nar.

► FOCUS

LE CANADA VA ABANDONNER LE CHARBON

Le Canada va fermer d'ici à 2030 ses centrales électriques au charbon pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat, a annoncé la ministre de l'Environnement, Catherine McKenna. Situées dans quatre provinces, les centrales rejettent environ 10 % des émissions totales de GES au Canada et leur fermeture équivaldra à retirer 1,3 million de voitures de la circulation,

Accord entre ExxonMobil et la Russie

Le géant américain des hydrocarbures ExxonMobil et le gouvernement russe ont signé un accord à l'amiable soldant un différend fiscal de plus de 600 millions de dollars, selon le ministère russe des Finances. En 2015, le groupe américain dirigé alors par l'actuel secrétaire d'Etat Rex Tillerson, avait saisi la Cour d'arbitrage de Stockholm pour obtenir le remboursement de présumés trop-payés fiscaux liés au projet Sakhaline-1, dans l'Extrême-Orient, dont il détient 30 %. « Un accord à l'amiable a été signé le 12 septembre entre la Russie et la société ExxonMobil », a annoncé le ministère des Finances dans un communiqué transmis à l'AFP. ExxonMobil aurait renoncé à ses demandes financières en échange de l'attribution d'une part dans un important projet d'exploitation d'hydrocarbures bénéficiant d'exemptions.

Allemagne : vers l'interdiction des vieilles voitures diesel en ville

La justice allemande a ouvert la voie à des interdictions de circulation des vieilles voitures diesel dans les villes. La Cour administrative fédérale, installée à Leipzig, a confirmé deux décisions de justice contraignant les autorités régionales à interdire les véhicules diesel les plus anciens à Stuttgart et Düsseldorf pour assainir l'air. La Cour a jugé que les diesel ne pourront être que « progressivement » bannis de ces deux villes, en commençant par les plus anciens et en prévoyant des exceptions « pour les artisans ou certains groupes d'habitants ». Mais les magistrats balayaient nettement l'argument des régions concernées qui affirmaient ne pas pouvoir agir sans loi nationale.

La moitié de l'énergie électrique produite par le nucléaire en Europe vient de France



membres représentaient plus de 80% de la quantité totale d'électricité produite dans les installations nucléaires de l'UE». Fort de ses 58 réacteurs nucléaires répartis sur 19 centrales, la France possède aujourd'hui le plus grand parc nucléaire européen. «Sa capacité est actuellement de 63,2 gigawatts, soit la puissance des 58 réacteurs. Par ailleurs, un 59ème réacteur est en cours de construction sur la centrale de Flamanville». Le rapport d'Eurostat indique par ailleurs que la production d'énergie électrique par le nucléaire dans l'UE était en chute. «Entre 2004 et 2016, elle a diminué de 17%». Toutefois, l'étude montre également qu'entre 1990 et 2016, la plupart des Etats membres exploitant des installations nucléaires ont accru leur production d'électricité nucléaire.

Ce fut notamment le cas de la République tchèque (+91,5%), suivie de loin par la France (+28,4%), la Slovénie (+23,6%), la Slovaquie (+22,7%), la Finlande (+20,7%), la Hongrie (+16,9%), les Pays-Bas (+13,1%), le Royaume-Uni (+9,1%), l'Espagne (+8,0%) et la Bulgarie (+7,5%). En revanche, la Lituanie a connu la fermeture de ses infrastructures nucléaires en 2009 et la production allemande a significativement chuté (-44,5%).

▶ FOCUS

ACCORD POLONO-LITUANIEN POUR CONSTRUIRE UN GAZODUC

Gaz-System, la société publique polonaise en charge de l'alimentation et du transport du gaz en Pologne et son homologue lituanien AB Amber Grid ont signé un accord à la fin du mois de mai dernier pour la construction d'un gazoduc reliant les deux pays. L'accord, signé à Copenhague, porte sur les aspects légaux, économiques et techniques du projet. Son but est l'intégration des marchés gaziers des pays baltes avec celui de l'Union européenne, la diversification des sources de livraisons et l'amélioration de leur sécurité, a indiqué Gaz-System dans un communiqué. L'investissement porte sur 357 km de gazoduc côté polonais et 165 km côté lituanien. Les deux parties doivent être mises en service d'ici au 31 décembre 2021

Selon une étude publiée par Eurostat, l'office de statistique de l'Union européenne, 14 États membres de l'UE avaient sur leur sol des centrales nucléaires en 2016. Ensemble, ils ont produit quelques 839,7 milliers de gigawattheures (GWh) d'électricité dans les centrales nucléaires, soit «environ un quart (25,8%) de l'électricité produite dans l'UE en 2016». Parmi ces 14 pays, c'est la France qui est de loin le plus grand producteur d'énergie électrique grâce au nucléaire, avec 48% du total européen devant l'Allemagne (10%), le Royaume-Uni (8,5%), la Suède (7,5%) et l'Espagne (7%). «En 2016, ces cinq États

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a mis en garde sur les dangers de la généralisation de la climatisation à travers le monde et a prôné l'utilisation d'appareils moins gourmands en énergie. «Sans intervention, la demande énergétique des climatiseurs va plus que tripler d'ici à 2050 et équivaudra à la demande en électricité actuelle de la Chine», souligne Fatih Birol, le directeur exécutif de l'agence. Le nombre de climatiseurs doit ainsi atteindre 5,6 milliards d'ici à 2050, contre 1,6 milliard aujourd'hui - ce qui équivaut à dix appareils vendus chaque seconde ces trente prochaines années.

Selon les experts de l'AIE, les climatiseurs et les ventilateurs représentent déjà près de 20% de l'électricité totale consommée dans les bâtiments à l'heure actuelle. Cette consommation est concentrée aux Etats-Unis, au Japon et de plus en plus en Chine, mais elle devrait progresser fortement avec le développement économique et démographique de pays chauds comme l'Inde. L'accès généralisé à un air tempéré "aura un impact significatif sur la demande énergétique globale des pays concernés, mettant la pression sur les réseaux électriques et faisant augmenter les émissions de gaz à effets de serre locales et mondiales", met en garde l'AIE. Pour l'AIE, la mesure la plus urgente et la plus facile à mettre en oeuvre consiste à s'assurer que tous les nouveaux climatiseurs soient beaucoup plus efficaces en termes de consommation d'énergie. Cela pourrait diviser par deux la croissance des besoins énergétiques liés à l'air conditionné. La demande en énergie émanant de l'air conditionné pourrait même rester inchangée si des mesures en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments étaient également prises, juge l'AIE.



► MONDE ARABE

Atelier de travail sur l'Egypte

« Réformes et relance de l'économie égyptienne : un marché à redécouvrir »

La Chambre de commerce de Paris île-de-France, en collaboration avec la Chambre de commerce Franco-Arabe et la Chambre de commerce et d'Industrie française en Egypte, organisait le mercredi 20 juin dernier dans ses locaux parisiens un atelier de travail sur le thème « Réformes et relance de l'économie égyptienne : un marché à redécouvrir ».

A ce rendez-vous qui a vu la participation d'un nombre d'hommes d'affaires et de chefs d'entreprises français et arabes plusieurs responsables politiques et économiques égyptiens sont venus exposer le climat des affaires et la vitalité de l'économie égyptienne à l'aune des réformes mises en place par les autorités. Une occasion qui a permis à M. Moustafa Shaikhon, Conseiller économique et commercial à l'Ambassade d'Egypte en France, ainsi qu'à M. Ayman Badawi, Administrateur de la Chambre de commerce française en Egypte, M. Karim Wissa, Conseiller Senior Gide Consulting Egypt, Faten Anis, Avocat au Barreau de Paris et du Caire, de dresser tour à tour un panorama de la situation économique et juridique dans le pays arabe le plus peuplé, d'exposer l'environnement des affaires dans ce pays millénaire, et enfin de présenter les secteurs porteurs et les opportunités à saisir sur ce marché de 100 millions de consommateurs. De son côté M. Henri Pomeranc, chef d'entreprise et membre du bureau de la Chambre de commerce Franco-Arabe était venu témoigner de son expérience sur ce marché qu'il connaît depuis fort longtemps et distillé ses bons conseils pour ceux qui souhaitent s'installer sur ce marché à fort potentiel.

Tour à tour les orateurs ont abondé sur les ressources naturelles de ce grand pays, le plus grand (non OPEC) producteur de pétrole en Afrique,

le deuxième plus grand producteur de gaz naturel, l'un des dix premiers producteurs des mines d'or au monde qui plus est possède la cinquième réserve de phosphates et qui a été classée au 30ème rang à l'échelle mondiale pour



son potentiel de croissance dans l'indice « AT Kearney's Global Retail Development » en 2016 et à la 49ème position dans l'indice de performance logistique de la Banque Mondiale.

Par ailleurs, les intervenants ont abondé sur l'Egypte du grand canal et des mégaprojets, qui a investi plus de 15 milliards de dollars l'année dernière dans les projets d'infrastructure, construit près 6,200 km de nouvelles routes et augmenté sa capacité de production de l'énergie de 45%. L'Egypte qui a entrepris des réformes audacieuses pour libérer l'économie de ses carcans et ouvert la voie à l'adoption de nouvelles lois favorables à l'investissement et à la mise en place de procédures administratives brisant la bureaucratie pour libérer toutes les énergies. Tous les intervenants ont relevé que les voyants de l'économie passent au vert avec notamment un taux de croissance de 5,2% pour l'exercice 2017-2018, un taux de chômage qui passe à 10,6% contre 12,5% une année auparavant, une inflation qui diminue de presque 3 points et enfin des réserves en devises qui s'accumulent atteignant les 43 milliards de dollars. Enfin, quant à la monnaie, les intervenants ont souligné la décision du gouvernement de dévaluer la livre, une décision saluée par de nombreux organismes internationaux qui la considèrent comme une étape importante dans la réforme économique suivie par le pays.

Aujourd'hui l'Egypte est la première destination pour l'investissement direct étranger (IDE) en Afrique, selon le rapport de Rand Merchant "Où investir en Afrique 2018". Elle occupe le deuxième rang parmi les principaux bénéficiaires de l'IDE en Afrique et dans le monde arabe selon le rapport des Nations Unies sur le commerce et le développement, publié en 2017. Par ailleurs le pays qui a signé 7 accords de libre-échange ouvre aux investisseurs la majorité des marchés internationaux avec près de 2 milliards de consommateurs.

Parmi les nombreuses réformes que le pays a entreprises dans le domaine économique, les intervenants ont notamment cité la nouvelle loi n° 72 de 2017 sur l'investissement qui a permis la création du guichet unique pour les licences, l'adoption d'un cadre de travail sta-

Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccfranco-arabe.org



ble et prévisible pour l'allocation des terrains. Par ailleurs, ils ont indiqué que cette loi a mis en place un cadre juridique clair pour protéger les entreprises contre la nationalisation, la tutelle ou la saisie, autorisé les investisseurs étrangers à rapatrier les avoirs, dividende et produits de liquidations, mis en place un cadre juridique pour mieux gérer les cas d'insolvabilité et les cas de liquidation. Cette même loi a mis en place une réglementation sur l'utilisation des salariés étrangers, réduit à 2% les taxes sur les équipements et les machines destinés à la production, fixé les impôts sur les sociétés à 22,5%, réduit de 30 à 50% les impôts sur les investissements pendant 7 ans et enfin supprimé les taxes douanières pour les zones franches.

Concernant les démarches administratives, les orateurs ont noté la loi concernant le service public qui a été adoptée, et la mise en place par l'autorité de l'investissement d'un guichet unique, des zones franches et des zones économiques à caractère spécial indépendantes qui accordent elles-mêmes les licences et assurent elles-mêmes les démarches douanières et fiscales comme le stipule la loi sur l'investissement.

Evoquant les raisons qui encouragent les investisseurs à s'implanter sur le marché égyptien, les intervenants

ont notamment cité la situation géographique stratégique du pays au carrefour entre les trois continents l'Afrique, l'Asie et l'Europe, ses infrastructures adaptées à la mondialisation avec une vingtaine d'aéroports, une quinzaine de ports, plus de 114.000 km de routes, un réseau de communication de pointe avec 4 opérateurs mobiles, et enfin le canal de Suez. Ils ont par ailleurs cité les nouvelles lois sur l'investissement, les mégaprojets comme la nouvelle capitale administrative, les zones économiques du canal, la vallée technologique, les treize nouvelles villes et les dizaines de zones industrielles en construction. Autres raisons pour investir en Egypte, les orateurs ont évoqué la main-d'œuvre qualifiée et compétitive dans tous les secteurs et les traités et accords commerciaux en vigueur offrant aux investisseurs étrangers un accès aux grands marchés tels que l'Afrique l'Asie et le Golfe.

Pour M. Pomeranc qui est venu en clôture de ces exposés pour témoigner de son expérience sur ce marché, il a notamment souligné l'accueil chaleureux qu'il a reçu dans ce pays qu'il « adore ». Il a indiqué qu'il « fallait bien préparer son projet, avoir le bon produit ou le bon service, examiner la situation du pays en fonction de ce que l'on veut exporter, prendre contact avec des partenaires locaux et connaître certains circuits » avant de s'aventurer sur ce grand marché. Parmi les organismes qui peuvent aider et conseiller les investisseurs, M. Pomeranc a notamment cité la Chambre de commerce franco-arabe et la CCI française en Egypte. Il a par ailleurs rappelé que l'Egypte évolue rapidement avec une dynamique qui caractérise les autorités et surtout les ministres.

« C'est un pays agréable et facile, et l'on peut obtenir le visa sur place en arrivant à l'aéroport » a-t-il souligné. Il a noté la forte présence des grandes entreprises françaises déplorant quelque peu la « frilosité » des PME pour diverses raisons et notamment la barrière de la langue. Il a conclu son témoignage en disant aux entrepreneurs qui souhaitent y aller : « prenez le temps de vous préparer et demander conseil ».

La Chambre de Commerce de Paris Île-de-France organise, en coopération avec la Chambre de Commerce Franco-Arabe

Une mission de prospection en Egypte du 12 au 16 novembre 2018.

Pour plus d'information sur cette mission, contacter :

la CCIP-IDF :
namaripolice@cci-paris-idf.fr
ou la CCFA :
fahed@ccfranco-arabe.org

Forum France-Irak à la CCFA

« L'Irak : le temps de la reconstruction II- Nouveau Partenariat France-Irak ».



En décembre 2017, le Premier ministre irakien, Haider-Al-Abadi, annonçait la victoire de son pays contre l'organisation Etat islamique. L'Irak, pays six fois millénaire, pouvait enfin, après des années de guerre causant la destruction de la majeure partie de ses infrastructures, l'asphyxie de son économie, et infligeant à tout un peuple la souffrance et la peine, ouvrir une nouvelle page de son histoire ; celle de la renaissance, du renouveau et de la reconstruction.

La communauté internationale qui s'était engagée aux côtés de l'Irak dans sa lutte armée contre les tenants de l'obscurantisme était à nouveau auprès de ce pays et s'est engagée lors de la conférence qui s'est déroulée dans la capitale koweïtienne au mois de février dernier à débloquer les fonds pour l'aider dans ses efforts de se reconstruire, lui promettant une enveloppe de 30 milliards de dollars. Certes, le Premier ministre irakien avait estimé à Davos les besoins de son pays à 100 milliards de dollars, mais les promesses de soutiens financiers récoltées lors de cette conférence ne sont en réalité qu'une étape encourageante permettant au pays de mettre en chantier les projets favorisant sa renaissance.

La France, présente à cette conférence internationale a manifesté sa volonté d'aider l'Irak pour retrouver sa stabilité et d'accompagner ce pays dans ses efforts pour renouer avec son histoire ancienne. Elle a décidé d'accorder à Bagdad 430 millions d'euros et promis de financer des projets dans le secteur de l'eau, de l'énergie et de la restauration des filières agricoles via l'agence française de développement (AFD).

L'Irak est aujourd'hui mobilisé, il est décidé à ouvrir tous les chantiers et propose à ses amis de l'accompagner dans cette nouvelle étape cruciale pour son développement économique et social. Il invite tous ses partenaires à le soutenir en investissant massivement dans le pays à travers 210 projets très concrets qui couvrent tous les secteurs : Infrastructures, transports, énergies, traitements de l'eau, santé, éducation, enseignement, formation... Et la liste est longue. Les entreprises françaises sont au premier rang parmi les amis de l'Irak qui ont la compétence et le savoir faire. Et les chefs d'entreprises français ne cachent pas leur souhait de renouer les contacts fructueux avec leurs homologues irakiens pour reprendre à nouveau le chemin de Bagdad.

C'est dans ce contexte que la Chambre de commerce Franco-Arabe a organisé le mardi 26 juin dernier sa deuxième édition du Forum France-Irak sur le thème « L'Irak : le temps de la reconstruction II- Nouveau Partenariat France-Irak ». A cette occasion une délégation d'hommes d'affaires irakiens, conduite par M. Jaafar Al Hamdani, Président de la Fédération des Chambres de Commerce Irakiennes, est venue présenter les différents projets du programme irakien et discuter avec leurs homologues français les bases d'un partenariat fructueux et gagnant-gagnant pour les deux parties.

Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccfraanco-arabe.org

« Bienvenue à vous tous chers amis férus de la relation franco-irakienne. Bienvenue à vous excellence Ismaïl Chafiq Muhsen, Ambassadeur d'Irak en France, bienvenue à vous M. le Président de la Fédération des chambres de commerce irakiennes, M.



Jaafar Al Hamdani », a ainsi lancé le secrétaire général de la Chambre de commerce franco-arabe, Dr. Saleh Al-Tayar en ouvrant les travaux de la séance plénière de ce Forum. « J'aurai tant aimé vous nommer un par un, par votre nom, pour vous remercier d'être venu de si loin pour participer à cette rencontre qui va nous permettre de parler de la reconstruction de l'Irak, de tous les projets qui vont contribuer à nouveau à la renaissance irakienne et qui sont proposés aux investisseurs étrangers souhaitant accompagner ce pays dans ses défis pour remettre sur pied ses infrastructures et toutes ses plateformes économiques et

sociales pour renouer avec son passé glorieux. La France a été dans les années 1970 au premier rang des pays qui ont accompagné et aidé l'Irak dans son développement dans tous les secteurs a-t-il rappelé avant d'exprimer son souhait de voir les entreprises françaises revenir à nouveau au devant de la scène pour soutenir l'Irak dans ses efforts de reconstruction. « L'expertise et le savoir faire de la France sont aujourd'hui mondialement reconnus, et la politique de la France a toujours soutenu les causes justes et légitimes des peuples arabes, c'est pour cela que nous souhaitons que les entreprises françaises retrouvent le chemin de l'Irak et de tous les pays arabes dans la zone qui ont besoin du savoir faire français pour se relever des années de conflits et d'instabilité politique pour construire un avenir meilleur aux générations futures »

Dr. Al-Tayar :
Nous souhaitons que les entreprises françaises retrouvent à nouveau le chemin de l'Irak et de tous les pays arabes dans la zone qui ont besoin du savoir faire français pour se relever des années de conflits et d'instabilité politique pour construire un avenir meilleurs aux générations futures »

Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccfranco-arabe.org

par ces paroles que le Président de la CCFA, M. Vincent Reina, a commencé son intervention à ce Forum. Il a indiqué que dans ce chantier « que l'on peut qualifier de titanique » de la reconstruction de l'Irak, le plus important était la présence française



dans ce pays. Il a souligné les liens anciens et solides qui unissent les deux pays et les nombreux accords de coopération qui animaient leurs relations. A cet égard il a rappelé l'annonce faite par le Président Français, Emmanuel MACRON, lors de la visite du Premier Ministre irakien, Haider AL-ABADI, indiquant « que les discussions entre la France et l'Irak ont permis de poser les bases d'un nouveau partenariat entre les deux pays ».

Evoquant la conférence internationale qui s'est déroulée en février dernier dans la capitale koweïtienne pour la reconstruction de l'Irak, M. Reina a noté la participation de 25 entreprises françaises et la décision de la France de contribuer à hauteur de 430 millions d'euros aux nombreux soutiens financiers qui ont été collectés lors de cette rencontre. Il a indiqué que « la France qui avait appuyé les forces irakiennes contre l'Etat islamique avait des cartes à jouer dans le développement de ce pays ». Il a cité les différents groupes français présents dans le pays, notant qu'Alstom a travaillé sur des projets de centrales thermiques et de sous-stations électriques, qu'Alstom Transports a signé en décembre 2017 deux protocoles d'accord pour le développement des transports urbains de Bagdad et de Bassorah. Par ailleurs il a rappelé la présence du groupe Total sur le gisement de Halfaya, et enfin celui d'ADPI et de Thales et d'autres groupes français dont l'expertise n'était plus à démontrer. Pour conclure il a indiqué que la Chambre de commerce franco-arabe considère l'Irak « un pays ami » avec lequel « nous souhaitons que tous les acteurs économiques puissent pleinement contribuer à son redémarrage économique et à sa reconstruction ».

Prenant la parole, son excellence Ismail Chafiq Muhsin, Ambassadeur d'Irak, a rappelé la place de l'Irak dans l'histoire, terre où naquirent les plus grandes civilisations et berceau de l'humanité. Il a souligné les liens historiques qui unissent la France et son pays et leur renforcement durant les dernières années, en témoignent, a-t-il dit, les nombreuses visites effectuées par les plus hauts responsables des deux pays, notamment les deux visites à Paris du Premier ministre irakien Haider Al-Abadi. Son excellence a par ailleurs évoqué l'engagement pris par la France et son Président Emmanuel Macron d'aider à établir la paix et la sécurité dans son pays et de participer à sa



a



a

reconstruction. A cet égard il a rappelé l'accord stratégique signé entre les deux gouvernements qui vise à développer leurs relations dans tous les domaines politiques, économiques, militaires, sécuritaires et culturelles. Il a rappelé le soutien financier de la France pour aider l'Irak dans ses efforts de reconstruction, soulignant au passage le soutien supplémentaire de 5 millions d'euros pour réhabiliter ses universités. Sur le plan du développement des échanges commerciaux entre les deux pays son excellence a rappelé la levée de l'embargo irakien sur l'importation de volaille en provenance de la France et l'excellent travail du comité mixte franco-irakien, qui a repris ses réunions, pour promouvoir les échanges entre les deux pays. Pour conclure il a remercié la Chambre de commerce franco-arabe pour l'organisation de ce Forum souhaitant son plein succès et sa réussite.

Dernier intervenant à cette séance plenière, M. Jaafar Al Hamdani, a souligné les bonnes relations économiques et commerciales qui existaient entre la France et l'Irak rappelant que les entreprises françaises avaient collaboré efficacement et avec succès dans le passé à des grandes réalisations dans son pays. Il a indiqué que le secteur privé avait un grand rôle à jouer dans cette nouvelle étape de la vie de son pays espérant que les contacts et les partenariats que les entreprises irakiennes et françaises pourront nouer dans le cadre de ce Forum contribueront à ce grand chantier de reconstruction qui s'ouvre en Irak. Il a remercié la France pour son soutien financier soulignant qu'il était un indicateur des bonnes relations entre les deux pays, et estimé que les entreprises françaises et irakiennes peuvent bénéficier de ce soutien comme du soutien financier de la communauté internationale pour investir dans les projets que le gouvernement irakien souhaite mettre en chantier.

Par ailleurs, M. Hamdani a rappelé les réformes mises en place par le gouvernement irakien pour améliorer son attractivité et encourager les investisseurs étrangers estimant que toutes les garanties sont aujourd'hui présentes pour que les entreprises reprennent le chemin vers son pays. Pour conclure il a souligné que l'Irak était riche en ressources naturelles et humaines, que toutes les projections indiquent une croissance forte de l'économie de l'ordre de 10% durant les dix prochaines années et que l'Irak serait le foyer le plus attrayant pour tous les investissements dans cette région. Il

souhaitait la participation active des entreprises françaises dans le chantier de reconstruction de l'Irak et tout particulièrement dans les secteurs de l'énergie, l'enseignement, la santé, le transport et d'autres

Après cette séance d'ouverture, Mme Juliette Oury du Bureau Moyen-Orient à la Direction générale du trésor et M. Waleed Al Mawsoufi, sous secrétaire du ministère irakien du Commerce ont donné un panorama des relations franco-irakiennes.

Mme Oury a notamment évoqué tout le potentiel de progrès possibles dans les échanges entre la France et l'Irak, indiquant à cet égard que les parts de marché des entreprises françaises cotoyaient seulement le 1%. Mme Oury a souligné le fort potentiel de la croissance du PIB irakien dans la prochaine décennie et l'excédent du budget qui dès cette année s'annonce positif et enfin la dette publique qui a largement baissé depuis 2016, a-t-elle dit. Elle a articulé ensuite son intervention autour de trois axes à savoir les besoins de l'Irak et les grands projets porteurs dans ce pays pour évoquer enfin la participation de la France à cet effort de reconstruction dans un climat des affaires réformé et amélioré qui donne encore une marge supplémentaire aux entreprises françaises pour augmenter leurs parts de marché.

Concernant les besoins de l'Irak pour sa reconstruction, Mme Oury a indiqué qu'ils étaient estimés par la banque mondiale à plus de 88 milliards de dollars sur une période de 10 ans pour réhabiliter les infrastructures du pays. « Un défi qui se propage dans tous les autres secteurs : énergie, eau, électricité, sécurité, hydrocarbures et qui se trouvent tous dans l'offre d'excellence de la France », a-t-elle dit. Par ailleurs elle a souligné que les entreprises françaises étaient conscientes du potentiel du programme de reconstruction de l'Irak et qu'elles « se mobilisent dans les différents événements organisés autour de ce défi ». Enfin elle a souligné les outils mis en place par l'Etat

Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccfra.org



français pour accompagner ces entreprises avec notamment une politique d'assurance crédit assurée par BPI France, une politique « d'aide projet » assuré de gouvernement à gouvernement, et enfin le fonds d'aide au secteur privé qui permet de financer la réalisation des études techniques en amont d'un projet. Pour conclure, elle a souligné les efforts des autorités irakiennes pour réformer le marché et le climat des affaires pour répondre aux enjeux d'attractivité, indiquant à cet égard que le comité national des investissements avait publié un document intitulé « Irak is open for business » qui énumère toutes les nouveautés dans ce domaine.

De son côté, Waleed Al Mawsouï, a rappelé l'existence d'un protocole d'accord entre la France et l'Irak signé en 1994 pour promouvoir leur coopération mutuelle, toutefois il a souligné que si les intentions étaient et demeurent bonnes la réalité nous montre, a-t-il dit, que le niveau des échanges entre la France et l'Irak reste très faible. Il a rappelé l'âge d'or des années 1970 où la France était parmi les premiers fournisseurs de l'Irak en biens de l'industrie, en produits agroalimentaires et de l'agriculture, et la présence des entreprises françaises dans tous les secteurs économiques du pays. Il a noté que « la France était aujourd'hui en queue de peloton des entreprises étrangères dans son pays ».

Il a regretté, entre autres, les difficultés pour les hommes d'affaires irakiens d'obtenir des visas, l'absence des français dans les soumissions aux appels d'offres, et le petit nombre d'entreprises françaises enregistrées en Irak. Evoquant le volume des échanges entre la France et l'Irak il a souligné son effondrement indiquant qu'il avait atteint en 2014 près de \$1,5 milliards, \$518 millions en 2017, et \$184 millions sur les quatre mois de l'année en cours. M. Al Mawsouï a demandé aux responsables de la CCFA de faire en sorte que « cette situation change ». Pour conclure il a indiqué que le peuple irakien admire la France, aime le peuple français, « il faut que nos échanges soit à la

hauteur de nos relations », a-t-il dit.

Après ces deux séances, trois ateliers de travail ont permis aux différents intervenants de développer leurs analyses sur différents secteurs de l'économie irakienne notamment sur celui de l'investissement, de l'énergie de la construction ou enfin celui des infrastructures et du secteur bancaire. Des analyses présentées par des responsables politiques ou des experts du marché irakien.

Le premier atelier de travail consacré à l'investissement a vu la participation du Dr. Abdallah Al-Bandar, Secrétaire général de la Fédération des CC irakiennes, M. Walid Ben Hamida, maître de conférence en droit à l'université d'Evry Val d'Essonne et à Sciences Po. Paris, et Maître Barthélémy Littot, Avocat – Cabinet Gide, Loyrette, Nouel.

M. Jaafar Al Hamdani qui a présidé cet atelier a estimé que cette séance était parmi les plus importantes de cette rencontre puisqu'elle va permettre aux intervenants de présenter les lois en vigueur, les réformes mises en place pour libérer l'économie, attirer les investisseurs et créer un climat favorables aux affaires ainsi que leur compatibilité avec les règles internationales. Il a souligné l'unité retrouvée de l'Irak et son intégrité malgré toutes les menaces et les années de souffrance qu'il a connues.

Dr. Abdallah Al-Bandar, a abordé les opportunités d'investissements en Irak, soulignant que le climat des affaires était parmi les plus attractifs pour les investisseurs. Il a indiqué que la prédominance du secteur public dans l'économie irakienne « appartient désormais au passé et que le gouvernement cherche à nouer des partenariats avec le secteur privé dans l'objectif de reconstruire en priorité les zones sinistrées par la guerre ». Abordant la loi sur les investissements en Irak il a signalé les avantages qu'elle donne aux investisseurs étrangers. A cet égard, il notamment cité; le droit pour l'investisseur de rapatrier son capital, de s'assurer auprès de sociétés locales ou internationales, d'embaucher la main d'œuvre étrangère, d'obtenir le permis de séjour en 72 heures, le transfert des avoirs, la cession de ses licences à de nouveaux investisseurs, l'exemption des taxes pendant 10 ans, etc... Pour conclure il a présenté une liste des opportunités d'investissements dans tous les secteurs : transport, construction, hydrocarbures, traitement de l'eau, industrie, tourisme, agriculture et ainsi de suite...

Walid Ben Hamida a traité le sujet qui concerne « l'Irak et les traités d'investissement ». Il a indiqué que

Mme Oury :
La France a mis en place des outils pour accompagner les entreprises notamment une politique d'assurance crédit assuré par BPI France, une politique « d'aide projet » assuré de gouvernement à gouvernement, et enfin le fonds d'aide au secteur privé qui permet de financer la réalisation des études techniques en amont d'un projet.

Visitez le site de la Chambre de commerce franco-arabe
www.ccfra.org



les investisseurs étrangers avaient besoin de garanties pour investir et que l'Arbitrage était au premier rang de ces garanties. Il a posé la question de savoir « s'il y avait en Irak un système d'Arbitrage moderne en conformité avec les règles internationales » avant de répondre que la clause d'arbitrage existe dans certains contrats signés par les autorités irakiennes, qu'il y avait un projet de loi sur l'arbitrage et que l'Irak était signataire à plusieurs conventions sur l'arbitrage notamment celle de New York et de plusieurs accords sur les investissements. Pour finir, il a indiqué que L'Irak était sur le bon chemin mais qu'il fallait désormais intégrer « une culture de l'arbitrage ».

Prenant la parole, M. Al Hamdani a indiqué qu'il existe actuellement deux centres d'Arbitrage en Irak. Le premier à la Chambre de commerce de Bagdad et le deuxième à la Chambre de commerce du Najef et que la province d'Erbil cherche à instituer de son côté un centre d'arbitrage. Il a noté que « la culture de l'arbitrage » était bien en marche et qu'elle s'installe doucement dans les esprits des Irakiens donnant pour exemple l'adhésion de son pays à plusieurs conventions internationales et la loi sur l'arbitrage qui est actuellement devant le parlement.

Dernier intervenant à cet atelier, Maître Littot est intervenu sur le thème : « la structuration juridique des grands projets internationaux d'infrastructure ». Il a indiqué « ressentir des frémissements, et un retour des affaires en Irak », soulignant que la clé de la réussite de la reconstruction de ce pays résidait dans la volonté politique et que cette volonté « existe bel et bien ». Il a présenté son Cabinet, fondé à Paris en 1920 qui travaille aujourd'hui avec 14 bureaux dans le monde et plus de 600 avocats spécialisés dans le « Conseil » dans différents secteurs de l'économie tels que les ressources naturelles, bancaire, ou le secteur public. Maître Littot a exposé les différentes étapes la structuration juridique des grands projets publics identifiant à cet égard la phase de préparation, l'appel d'offres, le closing financier, la mise en œuvre, et enfin le transfert. Il a souligné la nécessité d'identifier les projets prioritaires qui peuvent être « délégués » au secteur privé, et l'importance « d'être bien conseillé » en amont, lors des études de faisabilité et pendant la phase de sélection du partenaire privé.

Le deuxième atelier de travail qui a réuni M. Dara Jaleel Al-Khayat, Vice-

Président de la Fédération et Président de la Chambre de commerce d'Erbil, M. Mahmood Hashim, Directeur Général au Ministère du Pétrole, et enfin Mme Nidhi Jain, Global strategic accounts executive chez Schneider Electric, a été l'occasion de présenter le secteur de l'énergie en Irak, son potentiel, ses besoins, et les grands projets prévus dans ce secteur.

Ouvrant les débats M. Jaleel Al-Khayat a indiqué que la France était un grand pays et qu'à ce titre elle devait procéder à des investissements dans tous les secteurs économiques en Irak et tout particulièrement dans les secteurs de l'énergie ; électricité, le pétrole et le gaz. « Il y a un manque dans la production d'électricité et le gouvernement propose beaucoup de projets dans ce domaine », a-t-il dit. Et d'ajouter « nous souhaitons aussi augmenter nos capacités de productions dans le secteur des hydrocarbures et construire des unités pétrochimiques ».

Mahmood Hashim, de son côté, a indiqué que les réserves en hydrocarbures de l'Irak sont énormes et que le gouvernement élabore un plan stratégique quinquennal pour l'exploitation de ces richesses dans toutes les provinces. Il a souligné que son pays importe aujourd'hui des produits raffinés de pétrole et espéré que cette situation changerait en 2022 avec le plan quinquenal qui prévoit d'augmenter la production de pétrole et de gaz, la construction de réservoirs de stockage, des gazoducs, de pipelines, et des raffineries. Il a donné la liste des projets en cours d'élaboration et souhaité la participation de la France dans ces projets prometteurs.

Mme Nidhi Jain a présenté le groupe Schneider Electric spécialisé dans l'énergie, présent dans 100 pays, qui emploie 142 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 24,7 milliards d'euros dont 5% sont destinés à la recherche et au développement. Quant à la présence du groupe en Irak, Mme Jain a indiqué que Schneider Electric participe au develop-

**Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe**
www.ccfranco-arabe.org

pement de ce pays depuis plus de 30 ans avec un bureau principal à Bagdad et 2 bureaux satellites à Bassorah et Érbil. « Nous voulons participer à la



reconstruction de l'Irak et offrir aux irakiens le « meilleur » dans différents domaines notamment en ce qui concerne l'amélioration du réseau de distribution électrique, l'augmentation de la fiabilité du réseau existant, mais aussi dans le secteur des hydrocarbures en offrant à chaque fois des projets clé en main allant de la conception, l'ingénierie et la fourniture de tous les équipements, à l'installation, les essais et la mise en service.

Le troisième atelier a réuni M. Istabraq Al-Shouk, Sous-Secrétaire du ministère de la Construction et de l'Habitat, Dr Khawla Al Asdi, Directeur Général de la Banque Al Rafidein, M. Ziad Weis, Directeur Moyen-Orient Afrique du Nord chez NGE, M. Wadeaa Al-Handal, Président de l'Association des banques irakiennes et M. Philippe Girard, Directeur du développement international chez Saur. Le thème de cet atelier portait sur le secteur de la construction, les infrastructures et le secteur bancaire.

Prenant la parole M. Dhamer Zidan, Président de la Chambre de Commerce de Salaheddin, qui a présidé cet atelier a indiqué que la paix et la sécurité régnaient dans toutes les provinces de l'Irak, que son pays qui possède de grandes richesses naturelles offre aujourd'hui à tous les investisseurs dans tous les domaines des opportunités à saisir. De son côté M. Al-Shouk, deuxième intervenant à cet

atelier, a présenté une liste exhaustive des projets proposés dans les secteurs de traitement et distribution de l'eau, les ponts et chaussées, l'habitat, les routes, la collecte des ordures, les jardins publics et lieux de loisirs. Au total 102 projets dans différentes provinces.

Intervenant à son tour Mme Khawla Al Asdi a présenté la Banque Al Rafidein, une des premières banques en Irak créée en 1941 et qui dispose aujourd'hui d'un large réseau de correspondants à l'étranger.

Elle a souligné la forte croissance de ses avoirs, et la politique de ses dirigeants, conforme aux règlements en

NEWSLETTER

Franco-Arabe

N° 130 - juillet/Août 2018

vigueur surtout à la loi sur les investissements, ainsi que sa lutte contre le blanchiment d'argent et le soutien au terrorisme. Pour finir elle souligne le rôle de la



banque dans la reconstruction de l'Irak à travers le financement des projets. M. Ziad Weis, représentant le groupe NGE, 4ème groupe de BTP en France, réalisant plus de 2 milliards de chiffre d'affaires annuel, était venu témoigner de son expérience sur le marché irakien. Il a invité les entreprises françaises à reprendre le chemin vers ce pays qui a recouvré sa sécurité. « Toutes les conditions sont bonnes, il ne faut pas attendre pour y aller », a-t-il dit, indiquant qu'il est possible de trouver « des partenaires et des moyens de financements pour les projets ». Enfin M. Wadeaa Al-Handal a souligné la nécessité d'établir « des canaux de coopération avec les banques françaises et tout particulièrement les banques correspondantes ». Il a indiqué que le secteur bancaire irakien, riches de ses 70 établissements, couvre toutes les provinces et respectent les normes internationales. Il a rappelé l'existence de plusieurs banques arabes, européennes, et internationales dans le pays. Pour conclure il a noté que le secteur bancaire irakien était un allié indispensable pour tous les secteurs de l'économie et appelé à des partenariats avec le secteur bancaire français.

Dernier intervenant dans cet atelier de travail, Philippe Girard a présenté la société SAUR spécialisée dans l'assainissement de l'eau. Il a indiqué qu'elle était présente sur ce secteur depuis plus de 80 ans, réalise un chiffre d'affaires annuel de 3 milliards d'euros et emploie plus de 9000 personnes. Il a indiqué que sa société était présente en Arabie saoudite depuis plus de 10 ans et souhaite entrer sur le marché irakien dans le cadre de contrats PPP ou tout simplement à travers des missions d'audits, des contrats de management dans les villes, ou des études d'ingénierie.

Clôturant ce Forum, le Président de la CCFA, Vincent Reina, a remercié tous les membres de la délégation pour « ce moment important ». Il a indiqué qu'au-delà des chiffres et des projets qui ont été annoncés, « il faut garder à l'esprit que c'est la reconstruction de l'Irak qui est en jeu, c'est la relation entre la France et le peuple irakien qui est en jeu et que « la CCFA veut être présente pour toutes ces sollicitations », a-t-il dit avant d'échanger avec le chef de la délégation irakienne les cadeaux symbolisant la réussite de ce Forum et d'inviter les participants à un cocktail préparé en leur honneur.

M. Reina :
Au-delà des chiffres et des projets annoncés, il faut garder à l'esprit que c'est la reconstruction de l'Irak qui est en jeu, c'est la relation entre la France et le peuple irakien qui est en jeu et la CCFA veut être présente pour toutes ces sollicitations.

Visitez le site de la Chambre de commerce franco-arabe
www.ccfra.org

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE



Programme de la deuxième journée de la visite de la Délégation de la Fédération des Chambres de Commerce Irakiennes



Mercredi 27 juin 2018 était une journée chargée pour la délégation de la Fédération des Chambres de Commerce Irakiennes. La CCFA lui ayant préparé, à sa demande, un programme de visites de travail.

Accompagnée par Mme Neirouz Fahed, Directeur exécutif de la CCFA, une partie de la délégation irakienne s'est rendue au Ministère de l'Economie et des Finances. Elle a été accueillie par Madame Juliette OURY, au Bureau Moyen-Orient de la Direction Générale du Trésor. Les membres de la Délégation ont exprimé leur souhait de développer davantage les relations économiques avec la France et ont demandé à Madame OURY d'être leur interprète auprès des autorités françaises concernées afin de faciliter et d'encourager les contacts avec les milieux économiques irakiens.

La deuxième visite était pour la Chambre de Commerce Internationale (I.C.C.) où la délégation a été reçue par Monsieur Anthony PARKES et par Mme Hélène KOLMODIN, respectivement Directeur et coordinatrice de la Fédération Mondiale des Chambres. A l'issue d'un échange au cours duquel les membres de la délégation irakienne ont exprimé leur souhait d'adhérer à la Chambre de Commerce Internationale et de développer des relations étroites avec cette institution, M. PARKES a salué la visite de la délégation et a assuré qu'il leur adressera une documentation sur le fonctionnement de son organisme et les formalités nécessaires pour l'adhésion de la partie irakienne.

Enfin, dans le cadre d'un Forum organisé le jour même par le MOCI sur les « Risques et opportunités à l'international », un atelier a été consacré aux « Risques et opportunités en Irak ». Animé par deux membres de la délégation, M. Al Shouk, sous-Secrétaire du Ministère de la Construction et du Logement, et M. Al Bandar, Secrétaire Général de la Fédération des Chambres de Commerce Irakiennes, cet atelier a connu un vif succès. Ayant terminé leurs présentations, les deux membres de la délégation ont répondu à toutes les demandes de renseignements et les questions des participants, venus nombreux, intéressés par la situation en Irak et ses projets de reconstruction.

Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccfranco-arabe.org

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE

Une délégation de Chambres de Commerce Libyennes à la CCFA



Dans le cadre d'un projet de l'Union Européenne d'aide au développement des Chambres de Commerce Libyennes (SLEIDSE), la Chambre de Commerce Franco-Arabe a accueilli mardi 3 juillet 2018, dans ses locaux, une délégation de représentants de Chambres de commerce libyennes, accompagnée de M. Antoine KURUNERI-MILLET, Senior Economic Development Adviser.

Cette délégation composée d'une vingtaine de représentants de quatre Chambres de Commerce : celles de Tripoli, de Benghazi, de Misrata et de Sabha, ainsi que de représentants de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie Libyennes, a été accueillie pour une séance de travail par le Président de la CCFA, M. Vincent Reina, le Secrétaire Général le Dr Saleh Al Tayar et le Directeur exécutif Mme Neirouz FAHED.

Autour d'un petit déjeuner convivial, le Président Vincent Reina et le Secrétaire Général Saleh Al Tayar, ont présenté à leurs invités le fonctionnement de la CCFA, le principe de parité qui régit ses instances et sa gestion, ainsi

que ses activités et ses projets, mettant l'accent sur son objectif principal qui est celui de développer et d'encourager les relations économiques franco-arabes.

S'ensuit un tour de table pendant lequel les participants ont présenté leurs Chambres de Commerce, leurs objectifs et les secteurs prioritaires propres à chaque Chambre, et ont exprimé le souhait d'inaugurer une nouvelle page de relations étroites avec la CCFA.

Le Président Vincent Reina et le Secrétaire Général Saleh Al Tayar ont affirmé la volonté de la CCFA d'appuyer les CCI Libyennes dans leurs efforts de développement, ainsi que la disponibilité de la CCFA à programmer une activité de promotion de l'économie Libyenne, après réception de la part des représentants des Chambres libyennes les secteurs prioritaires qu'ils souhaitent promouvoir. Les dirigeants de la CCFA ont promis d'être leurs interprètes auprès des entreprises françaises.

Pour recevoir la Newsletter de la CCFA, veuillez remplir ce document et l'envoyer à l'adresse suivante :

Chambre de Commerce Franco-Arabe
250 bis boulevard Saint Germain 75007 Paris
ou contactez-nous : tél: 01 45 53 20 12 - mail: info@ccfranco-arabe.org

Mme M^{elle} M.

Adresse :

Société :

Code postale :

Prénom :

Ville :

Nom :

Pays :

Fonction :

Email :

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE